

PAROISSES HEBDO

ÉDITO

SAINT JEAN-BAPTISTE ET LE SACERDOCE

Jean le Baptiste, fils de Zacharie, appartient au sacerdoce de l'Ancienne Alliance. Il est prêtre selon la Loi, mais renonce au service cultuel du Temple pour répondre à l'appel prophétique que l'Écriture nous rapporte. Ce renoncement n'est pas une rupture, mais une ouverture : il devient figure annonciatrice du sacerdoce du Nouveau Testament.

Ce n'est pas un hasard si, chaque jour à la messe, le prêtre reprend la parole du Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu ». Le rôle du prêtre n'est ni d'attirer, ni de retenir, ni de séduire. Il montre. Il désigne. Toute sa mission tient dans ce geste. Il ne s'interpose pas entre Dieu et son peuple, il oriente vers Celui qui sauve. Il conduit l'assemblée vers le Christ ressuscité. C'est là l'un des sens, souvent mal compris, de la célébration eucharistique *ad orientem* : le prêtre ne tourne pas le dos au peuple, il se tourne avec lui vers le Seigneur qui vient.

Une autre parole du Baptiste exprime la nature même du sacerdoce catholique : « Il faut qu'il grandisse et que je diminue ». Le

prêtre n'est pas un écran, mais une vitre, la plus transparente possible. Il est signe et médiation d'une présence qui le dépasse infiniment.

« Heureux les invités aux noces de l'Agneau ». Jean se définit comme « l'ami de l'Époux ». L'image est biblique. L'Époux est Dieu lui-même, venu conclure l'Alliance avec son peuple. Le prêtre n'est ni l'Époux, ni le propriétaire de l'Église. Il est l'ami qui prépare la rencontre et s'efface lorsque l'Époux est présent.

Jean le Baptiste rappelle ainsi au sacerdoce catholique sa vérité la plus exigeante : être entièrement tourné vers le Christ, s'effacer pour qu'il soit reconnu, se réjouir non d'être suivi, mais d'avoir conduit à l'Époux. Un prêtre fidèle n'est pas celui dont on se souvient, mais celui grâce à qui l'on rencontre le Christ.

Ce modèle est austère. Il est aussi profondément libérant. Car celui qui n'a pas à se prendre pour le Sauveur peut enfin servir humblement Celui qui l'est vraiment. Priez pour vos prêtres !

Don Antoine

N°329 : Dimanche 18 janvier – 2^e dimanche du temps ordinaire (Année A)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com

12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com

601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

PROPOSITION DE LOI SUR L'AIDE À MOURIR

La Conférence des Évêques de France nous invite à nous mobiliser contre la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté. Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier, le texte sur « l'aide à mourir ». S'il était adopté le 28 janvier, ce texte, parmi les plus permissifs du monde, menacerait les plus fragiles et remettrait en cause le respect dû à toute vie humaine. Ne restons pas silencieux.



Ensemble, affirmons notre attachement à la dignité de chacun. Les soins palliatifs, capables de soulager les douleurs aigües et soucieux d'un accompagnement, sont la véritable aide jusqu'au bout.

LA MARAUDE SAINT-MARTIN

Nous distribuons chaque vendredi des repas aux sans-logis. L'une des Maraude est fixe depuis la rue Dusevel et deux autres sont itinérantes en direction de la gare et de l'église Saint-Honoré.

Si vous voulez rejoindre cette initiative paroissiale, vous pouvez y participer de différentes manières, régulièrement ou ponctuellement :

- en apportant une soupe (maison ou en brique) ou un gâteau.
- en venant participer à la réalisation de la soupe et des sandwichs le vendredi à partir de 15h30 et/ou à sa distribution de **17h à 19h**.
- **en apportant des bonnets, écharpes, gants ou couvertures** dont nous manquons particulièrement en ce moment.
- en faisant un don à cette intention

Pour plus de renseignements, contacter la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste : 03 22 91 72 08 ou contact@notredameamiens.fr

RENCONTRE DES SENIORS - 23 janvier

La prochaine rencontre des seniors se déroulera le **vendredi 23 janvier à 15h** à la **Maison paroissiale 12 rue André** (et non au Patronage Saint-Roch comme d'habitude).

SURSUM CORDA - 23 janvier

La prochaine rencontre des jeunes, de la 6^{ème} à la Terminale, aura lieu le **vendredi 23 janvier, de 18h à 21h**, dans les locaux du Patronage, 14 rue Allou.

CONCERT DE L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE - 1^{er} février

Un concert spirituel est proposé le **dimanche 1er février en l'église Saint-Jacques à 15h** par l'Hospitalité Diocésaine.

Le Chœur Notre-Dame, sous la direction d'Elisabeth Riquart, chantera des œuvres de Vittoria, Elgar, Henry, Beaurent, Maerten, du Jonchay, Ephraïm, Palestrina, Fontaine ...

Les bénéfices de ce concert permettront d'aider des personnes malades, handicapées ou dépendantes à partir en pèlerinage à Lourdes en juillet prochain.

FÊTE de la PRÉSENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE - 2 février

Nous fêterons le lundi 2 février la Présentation de Jésus au Temple, 40 jours après sa naissance. Cette célébration, appelée populairement la Chandeleur, comporte un rite particulier : la bénédiction des cierges (chandelles) et la procession des lumières avant le début de la messe. Par ces gestes nous affirmons notre foi en Celui que le vieillard Syméon appelle la "Lumière qui se révèle aux nations" (Lc 2,32) et nous allons, à notre tour, à sa rencontre.

Une **messe**, avec la procession des lumières en partant de la crèche, **sera célébrée à 20h à la cathédrale Notre-Dame**, suivie d'une procession avec le Chef de saint Jean Baptiste pour sa déposition au trésor.

LE PATRO EN 2026 : quelles vacances pour vos enfants ?

Le Patronage Saint-Roch, centre de loisirs paroissial, est ouvert à tous les enfants et adolescents, dès l'âge de 6 ans, lors des prochaines vacances.

Pourquoi choisir le Patronage pour vos enfants pendant les vacances ? Voici les engagements et les valeurs qui font du patronage un centre de loisirs pas comme les autres : des activités de plein-air (2 terrains de jeux et le parc de la Hotoie juste à côté), une éducation par le jeu au respect et à l'entraide, pas d'écran, un esprit de famille, la politesse et le sens du service, des installations variées (terrain de foot, basket, trampoline, salles de jeux), un encadrement diplômé et bénévole, des propositions d'activités spirituelles (prière, catéchisme).

Voici les dates d'ouverture pour les prochaines périodes de vacances :

- février : du 23 au 27
- avril : du 13 au 17 et du 20 au 24
- juillet : du 6 au 10, du 13 au 17 et du 20 au 24
- août : du 24 au 27

Lors de chaque période de vacances, un thème de semaine est proposé pour les différentes activités (grands jeux, animations, ateliers manuels) ainsi qu'une sortie hebdomadaire (escalade, piscine, patinoire, bowling, visite ou découverte...).

Renseignements : patronagesaintroch@gmail.com - 07 62 02 90 59

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS - 18 au 25 janvier

A l'occasion de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens, une conférence « *Regarder le rocher d'où l'on vous a taillés (Is 51,1) - l'Eglise et le Peuple d'Israël.* », sera donnée le **lundi 19 janvier** à 20h30 à la Maison diocésaine (384 Rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens). Cette conférence fera le lien entre *Nostra Aetate* (Déclaration du concile Vatican II sur les relations de l'Eglise catholique avec les religions non chrétiennes) et l'unité des chrétiens.

RASSEMBLEMENT DES COLLÉGIENS - 14, 15 et 16 mai

Le rassemblement des jeunes du diocèse (de la 5e à la 3^e) aura lieu le week-end de l'Ascension, les 14, 15 et 16 mai à Fort-Manoir.

Ce sera l'occasion de vivre un temps fort pour jouer, partager, prier, s'émerveiller, louer, rire, chanter, ...

Participation 40€ - Les inscriptions sont ouvertes !

Information : Ombeline 06 89 92 74 81 ou Juliette 06 19 78 35 83
fortmanoir@diocese-amiens.com

INTENTIONS DE MESSE

Paroisse Saint-Jean-Baptiste :

Saint-Jacques : Jean Dumeige et sa famille

Cathédrale : Eudoxie Sarafian† ; Jean-Pierre Delétoile † ; Jacqueline Bradley†, Jérôme Phordoy† ; Claude et Germaine Charces-Balcone et Thérèse† ; François Bemba†, Véronique Bahamboula†, Mgr Ernest N'Kombo†, Mgr Michel N'Kouaya†, Aya Ob Hailé† ; les familles Gourlet-Delquinies ; Bernard Videbien †, la famille Malaise † ; Alice Grasser ; Chantal et Murielle Engueleguelet†, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille ; Jean et Geneviève Laurent†, Marthe Ledent † et les âmes du purgatoire.

Paroisse des Saints-Apôtres :

Paule Ptuczyn, Jean-Claude Janin, Martine Anseur, Bernard Koch accueillis par le Père. Fabrice Delattre, Jean-Pierre Philipson.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture
de 7h30 à 18h30
Tous les jours de la semaine

Dimanche

10h30 Messe
17h Vêpres
17h25 Adoration

En semaine

Messes

9h du mardi au samedi
18h30 mardi Messe grégorienne

Confessions

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
(sauf le jeudi 22 janvier)
samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

18h Messe, adoration, confessions

Jeudi à Saint-Paul d'Étouvie

17h30 Chapelet

18h Messe, adoration, confessions

Samediet à 18h Messe anticipée

17/1 à Saveuse

24/1 à Dreuil

Dimanche à Saint-Paul d'Étouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques

18h le samedi

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe le vendredi 6 février

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine)

Messes :

8h15 les mardis et vendredis

9h le dimanche

Eglise Saint-Leu :

Messes

19h les mercredis

18h les dimanches